

Darmanin déteste la liberté de la presse !

Soutien à Nantes Révoltée !

Gerald Darmanin a annoncé le 25 janvier engager une procédure de dissolution du collectif Nantes révoltée, média alternatif et engagé dans les luttes sociales et démocratiques sur la région nantaise.

Le ministre de l'intérieur s'en prend à Nantes Révolté au prétexte de bris de vitre sur une manifestation antifasciste relayée par le média à laquelle plusieurs organisations ont participé, dont Solidaires 44.

Alors qu'il devrait résolument s'attaquer à la violence fasciste qui gangrène le pays dans une campagne présidentielle où les thématiques racistes et xénophobes ont largement droit de cité, Darmanin s'en prend donc violemment à un média alternatif. On peut évidemment ne pas partager l'ensemble de sa ligne éditoriale mais en donnant la parole à des points de vue différents de ceux rapportés par les médias dominants, il est un acteur important de la vie démocratique locale. C'est à la liberté de la presse et d'opinion que le ministre s'attaque frontalement au grand plaisir des notables de droite. Les mêmes d'ailleurs s'en prennent au groupe antifasciste de la région lyonnaise (GALE) pour délit de "mauvaise opinion". Faut-il craindre là aussi un risque de dissolution ?

L'Union syndicale Solidaires dénonce les propos inadmissibles du ministre Darmanin et s'opposera résolument à la fermeture de Nantes Révoltée et de tous les médias alternatifs au motif d'une ligne et une pratique journalistique qui déplaisent aux puissants.

Au lieu de mettre en danger l'exercice réel de la démocratie par la dissolution d'un média, dissolution dont on peut craindre qu'elle en appelle d'autres, les autorités légales ont le devoir impérieux de s'attaquer au véritable venin contre la démocratie. L'extrême droite dont on rappelle qu'elle s'en prend quotidiennement et violemment à celles et ceux qui lui déplaisent à commencer par nos propres militant-es et nos locaux syndicaux.